

ASSEMBLÉE NATIONALE

14 février 2020

INSTITUTION D'UN SYSTÈME UNIVERSEL DE RETRAITE - (N° 2623)

Commission	
Gouvernement	

Non soutenu

AMENDEMENT

N° 37178

présenté par
M. Dupont-Aignan

ARTICLE PREMIER

À l'alinéa 7, substituer aux mots :

« d'un niveau de vie satisfaisant »

les mots :

« de revenus dignes d'une vie de travail ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Après la crise des Gilets Jaunes, la classe politique française doit comprendre qu'il est devenu quasiment impossible pour bon nombre de Françaises et de Français de vivre des revenus de leur travail, y compris après la retraite.

Aussi, l'objectif d'un « niveau de vie satisfaisant » n'est pas à la hauteur de ce que nous attendons pour notre pays mais bien des « revenus dignes d'une vie de travail ».